

### REVALORISATION DES PRIX DE PARTS

*Nous sommes heureux de vous faire part de l'évolution des valeurs des parts des SCPI suivantes traduisant ainsi la qualité du patrimoine de ces sociétés.*

Ainsi, à compter du 31 décembre prochain, les nouveaux prix de souscription appliqués seront les suivants :

	Prix jusqu'au 31/12	Prix à compter du 31/12	Evolution
Crédit Mutuel Pierre 1	281,00 €	300,00 €	6,76%
Sélectinvest 1	615,00 €	672,00 €	9,26%
Multimmobilier 1	652,00 €	718,00 €	10,12%
Multimmobilier 2	763,00 €	801,00 €	4,98%
Immofonds 4	200,00 €	216,00 €	8,00%

Un courrier en date du 21 décembre a été adressé à l'ensemble de vos clients, associés de ces SCPI, les informant du nouveau prix de souscription. Y figure également un tableau récapitulatif de la situation de leur SCPI à la suite de cette revalorisation : valeur de retrait, évolution du prix de la part depuis 5 ans, évolution du marché des parts.

Ces informations sont disponibles sur notre site [www.ufg-partenaires.com](http://www.ufg-partenaires.com)